

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Séance du 1er mars 2023,

L'an deux mil vingt-deux, le premier mars à 18h00, le conseil d'administration du CCAS de Champagnier, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Florent CHOLAT, Maire et Président du CCAS.

Date de convocation : 21 février 2023

Présents : Florent CHOLAT, Maire et Président, Jean-Paul JULIEN, Hervé

ALOTTO, Chantal BRUN, Céline GELAS, Danièle MOUREN

Excusés: Carole ANDRIES, Christine CAVARRETTA, Gérard DOUGNON

Secrétaire de séance : Jean-Paul JULIEN

Membres en exercice : 9 Membres présents : 6 Membres votants : 6

Délibération 2023_004 : Exercice 2023- Présentation et vote du budget primitif

Monsieur Florent CHOLAT, Maire et Président, présente et commente le budget primitif du centre communal d'action sociale pour l'exercice 2023.

Le budget primitif 2023 de fonctionnement est proposé en dépenses comme en recettes pour la somme de 13 248,15 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration décide à l'unanimité

De voter le budget primitif tel que présenté.

MODALITÉS DE VOTE : 6 POUR / 0 CONTRE / 0 ABSTENTION

Florent CHOLAT Président du CCAS Jean Paul JULIEN Secrétaire de séance

Certifié exécutoire compte-tenu de la Transmission en préfecture le 2 1 MARS 2023 Publié le 2 1 MARS 2023